



Poste chef d'equipe mais contrat de simple agent

Par **peduzzi**, le **22/10/2012** à **15:52**

Bonjour,

j'aurais besoin de conseil pour une affaire me concernant.

voila , cela fait 4 ans que je travail au sein d'une société de sureté dans un musée a paris
7eme j'ai debuter en tant qu'agent pendant un an et demi puis on ma demander de faire des
remplacement de chef d'equipe de temps a autre avec une prime de temps a autre et voila
maintenant 2 ans que je suis planifié a plein temps en tant que chef d'equipe . le seul
probleme c'est que je n'ai jamais eu de changement de contrat de travail ni d'avenant ni
d'augmentation malgre multiple demandes sans reponses ! j'ai juste droit a de petites primes
de temps a autre!

au moi de decembre 2012 ma societe perd son contrat sur le site et la nouvelle société
entrante ne me reprendra peut etre pas au meme poste si je n'ai pas un contrat de travail
correspondant au poste que j'occupe !!

ma question est donc la suivante :

1 que puis je faire ?

2 puis-je poursuivre ma société devant les prud'homme

3 comment faire pour que la nouvelle société me reprenne au meme poste ?

MERCI!!!!!!